


VŒUX À LA PRESSE

 **L'Union Française des Orthoprothésistes (UFOP)** vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2025 sera l'occasion de poursuivre nos démarches en faveur de la reconnaissance et de l'évolution de notre profession de santé, maillon essentiel dans le parcours de santé et de vie des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

L'UFOP continuera donc à travailler avec les équipes ministérielles et les parlementaires en faveur de la fluidification du parcours de soins en France et la mise en œuvre d'une politique efficiente de prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie ainsi que pour répondre aux enjeux du vieillissements de la population.

Ci-dessous les rendez-vous que nous serons heureux de partager avec vous dans les mois à venir :

En février prochain, le **20^{ème} anniversaire de la loi Handicap** permettra de rappeler comment, depuis cette loi fondatrice, la profession d'orthoprothésiste ne cesse d'innover dans la prise en charge et le suivi des personnes présentant un handicap, des troubles des fonctions ou des déficiences. Un éclairage particulier sera apporté sur les appareillages sur mesure destinés aux enfants polyhandicapés (corsets-sièges, matelas, verticalisateurs...).

Fin avril, le **marathon de Londres** qui sera couru par un orthoprothésiste et son patient amputé fémoral permettra de faire le point sur l'héritage des Jeux Paralympiques de Paris 2024 au sujet du financement des prothèses et des orthèses destinés à la pratique d'une activité physique et sportive.

Le mois de septembre sera l'occasion de se rendre dans l'un des **établissements de formation** pour saluer la mise en place du BTS Orthoprothésiste rénové, un premier pas dans le sens de l'universitarisation et de la reconnaissance du grade Licence demandées par l'UFOP. Nous découvrirons la formation rénovée proposée aux étudiants et la manière dont la révision du référentiel et des blocs de compétences ancrent résolument notre profession paramédicale dans le secteur de la rééducation/réadaptation.

Enfin, en novembre, **la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap**, sera l'occasion de montrer comment les prothèses et les orthèses conçues et délivrées par les orthoprothésistes favorisent la réinsertion professionnelle, éducative et sociale.

Paris, le 8 janvier 2025